

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 34

25^e année • mercredi 24 août 2022

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



OLIVIER VOGELSANG

EN ROUTE CONTRE AVS 21

Sans une victoire du Non à la réforme AVS 21 le 25 septembre, le démantèlement de cette assurance sociale est programmé. Même si les premiers sondages ne sont pas favorables, il est encore temps de faire pencher la balance. Unia et l'Union syndicale suisse appellent à une semaine d'actions qui culminera samedi dans tous les cantons. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Attention, AVS en danger!

Sylviane Herranz

Aler! Dans tout juste un mois, les citoyens sont appelés à se prononcer sur la «réforme de stabilisation de l'AVS», nommée AVS 21. Tout laissait croire que le peuple n'en ferait qu'une bouchée. Nous étions 15 000 personnes à Berne en septembre 2021 pour que le Parlement enterre AVS 21. Puis, en un temps record, nous avons recueilli plus de 150 000 signatures ce début d'année pour le référendum contre AVS 21. Et le 14 juin, c'est par milliers que nous manifestions dans la rue contre ce projet antisocial. Or, l'espoir porté par ces mobilisations a été douché par les premiers sondages sur la votation. Celui du 10 août donnait déjà AVS 21 gagnante par 53% de Oui. Et celui de vendredi dernier par... 64%. Une progression inattendue, le Non grappillant souvent du terrain à l'approche du vote. Certes, ces son-

dages doivent être pris avec des pincettes. Reste que le ton est donné. Et que sans une vaste mobilisation pour que le Non l'emporte, le Conseil fédéral et la droite pourront crier victoire, après deux premières tentatives, en 2004 et en 2017, de faire passer l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans.

Comme la démocratie est une variable ajustable pour nos gouvernants, peu importe ces refus, pourvu que les milieux économiques parviennent à leurs fins: affaiblir l'AVS au profit des assureurs privés, et biffer le droit des femmes de partir un an plus tôt à la retraite. Le tout au nom de l'égalité et de la solidarité... Or, l'égalité parlons-en. Si les femmes étaient payées à l'égal des hommes, il rentrerait dans les caisses de l'AVS bien plus que les économies escomptées par AVS 21 sur leur dos et leur santé. Et parlons aussi de démocratie. En 1981, l'égalité entre hommes et femmes, et celle des salaires, était inscrite dans la Constitution. Depuis 41 ans, les entreprises violent allégrement cette disposition, comme la loi entrée en vigueur en 1996. Le Conseil fédéral laisse faire et nous explique qu'il est temps que les femmes se mettent au diapason...

Bien sûr, il y a du cynisme, du mépris. Mais surtout, le gouvernement cache bien l'enjeu qui se trouve derrière cette pseudo-égalité face à l'AVS: la possibilité de réhausser l'âge de la retraite de toutes et de tous. Car cette réforme ne touche pas que les femmes. Elle s'attaque également à l'âge de la retraite des hommes en supprimant

la notion d'âge légal et en la remplaçant par un «âge de référence» fixé pour l'heure à 65 ans. AVS 21 introduit autour de cet âge une retraite flexible entre 63 et 70 ans, doublée d'une incitation à travailler plus longtemps. Et c'est là que le bât blesse. Seuls les riches pourront quitter le monde du travail à 63 ans, ou avant, comme ils le font déjà. Les salariés et les salariées les plus précaires, ayant des trous de cotisations ou des petits revenus, seront contraints de trimer aussi longtemps que leur santé le leur permettra pour espérer bénéficier d'une pension correcte. Un autre pan du projet affectera encore tant les hommes que les femmes. C'est la hausse de 0,4% de la TVA pour le financement de l'AVS. Une augmentation qui touchera aussi les retraités et les retraitées. S'ajoutant à la forte inflation, elle grèvera d'autant les budgets de tous. Cette réforme AVS 21 n'est donc pas que l'affaire des femmes. Elle est celle de tous les travailleurs, des retraités et de nos organisations syndicales. Car il s'agit d'empêcher un nouveau démantèlement de notre AVS, sociale et solidaire. Tous ensemble, battons-nous pour faire mentir les sondages. Ce samedi 27 août, Unia et l'Union syndicale suisse organisent une journée nationale contre AVS 21 avec des actions dans les cantons. Soyons nombreuses et nombreux à y participer et poursuivons, jusqu'au 25 septembre, la mobilisation pour que le Non à AVS 21 l'emporte! ■

PROFIL



Valérie Baud, une autre vision du monde.

PAGE 2

COMMERCE

Le Seco sert-il Nestlé?

PAGE 6

SALAIRES

Sans hausse, la colère va se faire sentir.

PAGE 7

SIMPLE PAY

Livreurs de Smood dans l'expectative.

PAGE 9

Aline Andrey

Au centre du village de Corbeyrier, au-dessus d'Aigle, une grande et belle photo de vache d'Hérens est placardée sur une maison jaune. Impossible de louper le nid de la famille Baud, dont la mascotte reste feue Régisse. C'est grâce à elle, à son contact et juste après «sa belle mort dans le pré», que Valérie et son mari Stéphane décident d'arrêter l'élevage. Inséparable, le couple a déjà été médiatisé à plusieurs reprises. «On veut bien raconter notre histoire, mais on ne veut surtout pas dire ce qu'il faut faire ou ne pas faire. A chacun son rythme, son propre déclencheur», explique Valérie Baud sur sa terrasse qui offre une vue imprenable sur les Dents du Midi. Leur histoire, c'est celle d'un tournant écologique. Mais aussi celle d'une famille recomposée, avec ses hauts et ses bas. Tour à tour employée de commerce, mère au foyer, aide-infirmière dans un EMS, Valérie découvre l'élevage avec Stéphane, employé parallèlement dans une usine de la région. Trois vaches, trois cochons, quelques chèvres et des poules entrent dans son quotidien. «Pour ma part, j'étais dans une démarche d'autosuffisance en termes de viande, surtout avec quatre ados à la maison. On faisait nos propres saucisses, les filets mignons, les côtelettes...» explique celle qui cultive en parallèle son potager, et s'occupe de son poulailler. «Pour moi, c'étaient des animaux de rente qu'on traitait bien du début à la fin. Pour mon mari, ils étaient devenus des animaux de compagnie. Les cochons venaient quand on les sifflait, ils se laissaient gratouiller le ventre, nous suivaient comme des petits chiens...»

SANCTUAIRE

Un jour, en amenant ses bêtes dans un plus grand abattoir que celui dont il a l'habitude, Stéphane ressent le stress et la peur de ses animaux. C'est le début du cheminement, jusqu'à un matin d'automne 2020, où, telle une révélation, il comprend qu'il n'aura plus la force d'amener ses bêtes à la mort. «C'est moi qui ai pris le relais, un temps, avant de ne plus y arriver non plus», relate Valérie, qui mange alors de moins en moins de viande. «Les cochons ont un regard très proche de celui des humains. Quand ils vous regardent et que trois secondes après ils tombent d'une cartouche entre les deux yeux, c'est dur.» La mort de leur vache Régisse, le 30 mai 2021, est l'ultime déclencheur. Le couple décide d'arrêter l'élevage. Mais où mettre leurs animaux? Fidèles auditeurs de *La ligne de cœur*, ils entendent parler d'un sanctuaire au Creux-du-Van. «On a pris contact, mais la responsable partait à la retraite sans avoir trouvé quelqu'un pour prendre le relais. Elle nous a alors parlé de Virginia Markus.» Militante antispéciste, celle-ci a mis un terme à ses actions de désobéissance civile et ouvert un sanctuaire pour sauver les animaux de l'abattoir il y a trois ans. «Elle n'avait pas encore accueilli de vaches, et de-

vait prendre le temps de réfléchir. Mais notre rencontre a été magique et, après un après-midi à discuter, assis au milieu des animaux, ce fut une évidence», se souvient Valérie Baud. Depuis, le couple donne des coups de main à l'association Co&xister et répond aux appels d'éleveurs en transition. «Chaque cas est différent et c'est bien sûr beaucoup plus difficile de cesser l'élevage si on a beaucoup de bêtes ou qu'on ne vit financièrement que de ça», explique-t-elle, son mari à ses côtés. Inséparables, ou presque, ils ont le même tatouage à l'intérieur de leur

poignet: «Toi et Moi» relié par un cœur. Leur amour leur permet de soulever des montagnes, malgré les embûches. Stéphane vit depuis vingt ans avec une sclérose en plaques. Après un apprentissage en boulangerie-pâtisserie et quelques années de métier, Stéphane découvre qu'il est allergique à la farine industrielle. Il travaillera ensuite en usine jusqu'à ce que celle-ci ferme définitivement ses portes. «Après vingt ans de boulot, ce licenciement m'a permis de me recentrer, dit-il, heureux de retrouver son premier métier. Avec les farines anciennes, je ne souffre plus

d'allergie!» Valérie, elle, a perdu son œil droit l'an passé. «Un mixeur m'a explosé à la figure. Maintenant, j'ai accepté, mais c'est sûr que cela a changé ma vision, et aussi mon regard sur le monde», dit-elle en souriant.

PLUSIEURS VIES

Peu encline aux études, mais férue de lecture, bricoleuse autodidacte dotée d'un bon sens pratique, Valérie Baud est capable de retaper une maison, de coudre une housse de siège de tracteur ou septante sacs à pain, d'aider au vélage chèvres et vaches. «J'ai ap-

pris sur le tas. Je n'aurais jamais imaginé faire tout ça dans mon ancienne vie. Soit avant ma rencontre avec Stéphane», explique-t-elle. Sans permis de conduire, elle marche beaucoup, pour promener leur chienne Lola ou descendre prendre son train. Complémentaire, le couple vendait déjà ses spécialités boulangères ponctuellement aux marchés d'Yverne et de Corbeyrier. Leur nouvelle boulangerie «Aux pains sans peines» vise plus haut, plus loin. Végétaliennes, leurs recettes n'ont plus besoin ni de beurre, ni d'œuf, ni de lait de vache. Stéphane Baud a même inventé le «Taillé trop bon», sans greubon mais totalement bluffant, au point que des carnivores en redemandent. Des points de livraison entre Bex et Genève se mettent en place. Pendant que Stéphane est au fourneau, Valérie se consacre à l'administration, à la communication et aux futures livraisons de pains. «On va fêter nos 10 ans de mariage en septembre, avec des proches. Ce sera aussi l'occasion de leur présenter plus en détail notre projet. Tout s'aligne, s'émerveille Valérie Baud. Qu'ils comprennent tous notre démarche ou non, l'essentiel aujourd'hui est que nous soyons en paix avec notre conscience... et notre cœur!» ■

Site de la boulangerie sur: auxpainsanspeines.ch



Valérie Baud avec une photographie de ses vaches Maya et Hippie, fille et petite-fille de feue Régisse. Elle leur rend régulièrement visite à l'association Co&xister qui les a recueillies.

UNE AUTRE VISION DU MONDE

Anciens éleveurs, Valérie Baud et son mari ouvrent une boulangerie végétalienne. Sans dogmatisme aucun

AVS 21: LA PORTE OUVERTE À D'AUTRES ÉLEVATIONS DE L'ÂGE DE DÉPART À LA RETRAITE

LES TRAITS TIRÉS

Vincent



«ON VA CLAIREMENT VERS UN DÉMANTÈLEMENT DE NOTRE AVS»

La campagne contre la réforme AVS 21 bat son plein. Les premiers sondages donnent toutefois la réforme largement gagnante. Martine Docourt, responsable du département politique d'Unia, revient sur les enjeux de cette votation

Propos recueillis par Sylviane Herranz

Le 25 septembre aura lieu l'importante votation sur AVS 21. Cette réforme, dite de «stabilisation de l'AVS», prévoit notamment d'augmenter l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans, malgré l'opposition massive exprimée par ces dernières non seulement lors de la votation de 2017 sur Prévoyance vieillesse 2020, mais aussi dans la rue, lors de la Grève des femmes de 2019, puis les années suivantes à l'occasion du 8 mars et du 14 juin. L'essentiel des économies prévues, sous couvert d'assurer un financement à long terme de l'AVS, se fera essentiellement sur le dos des femmes, qui perdront une année de rente et une année de vie en bonne santé à la retraite. Au total, 7 milliards de francs sur dix ans seront épargnés grâce à cette mesure, cela alors que l'AVS se porte bien et que d'autres moyens sont possibles pour assurer son financement à long terme.

Autre élément d'AVS 21, l'introduction de la flexibilisation de l'âge de départ à la retraite entre 63 et 70 ans. Dans la brochure d'explications destinée aux citoyens*, le Conseil fédéral explique que cette flexibilité «permettra à de nombreuses personnes d'améliorer leur rente AVS en continuant de travailler au-delà de l'âge de référence. Elles pourront ainsi combler d'éventuelles lacunes de cotisation. Cette incitation à travailler plus longtemps sera bénéfique non seulement pour les assurés, mais aussi pour l'économie, qui a un urgent besoin de main-d'œuvre qualifiée.» Une mesure qui poussera les travailleuses et les travailleurs les plus précarisés à poursuivre leur activité, pour autant que leur santé le permette et qu'ils ne soient pas au chômage... La réforme comprend également une hausse de 0,4% de la TVA pour financer le 1^{er} pilier. Le taux normal passera ainsi de 7,7% à 8,1%. Une augmentation qui renforcera la perte du pouvoir d'achat des salariés et des rentiers.

La campagne de votation sur AVS 21 a débuté. Les premiers sondages ont été publiés, le 10 août pour celui de Tamedia, et le 19 août pour celui de la SSR/gfs. Ils donnent la réforme gagnante à 53% de oui pour le premier et à 64% de oui pour le second. La hausse de la TVA, qui fait l'objet d'un vote séparé, est aussi acceptée par 58% des personnes consultées par Tamedia et par 65% de celles ayant répondu au sondage SSR/gfs. Les syndicats et l'alliance pour le NON à AVS 21, dont Unia fait partie, pourront-ils renverser la vapeur? Le point avec Martine Docourt, responsable du département politique à Unia.

QUESTIONS RÉPONSES

Nous sommes à un mois de la votation. Les premiers sondages donnent la réforme AVS 21 et la hausse de la TVA gagnantes. Comment analysez-vous ces projections?

Il faut prendre ces chiffres avec une certaine précaution. Un élément positif ressort de ces résultats et montre que notre message passe: l'augmentation de l'âge de la retraite n'est pas acceptée par un nombre très important de femmes. Il reste une grande marge de manœuvre. C'est possible de gagner.

La hausse de l'âge de la retraite des femmes ne touche pas qu'elles. Aligner leur âge de départ sur celui des hommes est la porte ouverte à la hausse à 67 ans pour toutes et tous. Nous devons insister sur ce point, et sur un autre élément qui a peu été évoqué jusque-là: l'augmentation de la TVA. Si cette hausse est acceptée, le pouvoir d'achat sera affecté, alors qu'il risque déjà de fortement diminuer ces prochains mois en raison de la montée des prix de l'énergie, de l'alimentation et des primes maladie. C'est vraiment le pire moment pour augmenter encore la TVA!



LEANDRO DELMASTRO

«Avec Unia, les femmes demandent davantage de respect pour leur travail, et des rentes suffisantes pour vivre, elles ne veulent pas travailler un an de plus!» avait déclaré Martine Docourt, le 14 juin dernier, lors d'une action du syndicat sur la place Fédérale. Unia avait alerté le public et les parlementaires sur la pauvreté des femmes à la retraite.

Les deux sondages montrent un écart important dans les intentions de vote des femmes et des hommes sur AVS 21. Dans le premier, la réforme était acceptée par seulement 36% des femmes contre 71% des hommes, et dans le second par 52% des femmes contre 74% des hommes. Comment expliquer cette différence?

La situation économique des femmes en Suisse est difficile. Il y a des inégalités importantes: des salaires 20% inférieurs à ceux des hommes, un écart qui peine à diminuer et qui, dans certains cas, a même augmenté; et des rentes d'un tiers plus basses une fois

à la retraite. Beaucoup de femmes exercent dans des métiers parfois très pénibles. Un an de plus pour arriver à la retraite signifie un an de pénibilité supplémentaire, ou un an de chômage ou d'aide sociale en plus pour celles qui n'ont pas d'emploi. Rappelons que le taux de chômage est plus élevé de 67% chez les travailleurs âgés.

On sait aussi que les femmes sont majoritairement présentes dans les métiers à bas revenus et le fait de concilier vie privée et vie professionnelle, en réduisant par exemple leur temps de travail, a comme conséquence qu'AVS 21 les touchera d'autant plus.

aux médias ou s'exprimer sur les réseaux sociaux. Une centaine de nos membres se sont engagés dans ce rôle, ce qui est un nombre important.

Comment la campagne se poursuivra-t-elle? L'alliance contre AVS 21 va-t-elle aussi organiser une manifestation nationale?

La semaine du 22 au 27 août sera un moment fort de la campagne pour Unia, avec des stands ou d'autres événements dans les régions. Notre semaine d'actions vise à marquer, sur une courte période, notre opposition et à expliquer les incidences de cette réforme. Les personnes ne pouvant pas voter sont invitées à participer à ces actions. Après le 27 août, la mobilisation continuera dans les différents cantons jusqu'à la votation.

Sur quoi faut-il insister pour que les citoyennes et les citoyens glissent un Non dans l'urne le 25 septembre?

Cette réforme n'a rien d'une réforme. Elle n'amène aucune amélioration de la situation des retraités en Suisse. Nous avons toute une partie de la population qui risque de tomber dans la précarité en arrivant à la retraite. Les 12,5% des retraitées ont recours aux prestations complémentaires. Cela en complète contradiction avec la Constitution qui prévoit que l'AVS doit garantir le minimum vital. Cette réforme n'amène aucun progrès non plus pour les rentes, au contraire, elle dégradera notre 1^{er} pilier avec la hausse de l'âge de la retraite des femmes et en ouvrant la porte à une augmentation à 67 ans pour toutes et tous.

En parallèle, se mène la réforme du 2^e pilier. Le Parlement a rejeté le compromis des partenaires sociaux. On va clairement vers un démantèlement de notre prévoyance vieillesse qui affectera les bas et les moyens revenus. D'où l'importance de gagner cette votation contre AVS 21. ■

Le site de la campagne pour les 2x Non sur: avs21-non.ch

* admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/votations/20220925.html

INFOS LA SEMAINE D'ACTIONS CONTRE AVS 21

De nombreuses activités sont menées en peu partout durant cette semaine du 22 au 27 août. Des actions auront lieu dans tous les cantons et culmineront le samedi 27 août, déclarée journée d'action nationale contre AVS 21 par Unia et l'Union syndicale suisse. Des comités unitaires, ainsi que les collectifs féministes, s'organisent aussi pour cette semaine de rentrée politique. Voici un aperçu, non exhaustif, des activités prévues. Les membres souhaitant s'associer à ces événements sont priés de contacter leur secrétariat syndical pour obtenir les détails. Une carte des actions, mise à jour régulièrement, est aussi disponible sur le site du Non à AVS 21*.

GENÈVE

27 août: stands à Plainpalais, Jonction, Lancy Centre, Carouge, Meyrin.

NEUCHÂTEL

24 août: actions de 10h à 13h à La Chaux-de-Fonds, et dès 15h30 à Neuchâtel, à la place Rouge.

25 août: pique-nique canadien de 12h à 14h au Temple du Bas à Neuchâtel.

26 et 27 août, 2, 3 et 10 septembre: distribution de tracts dans les différentes localités du canton.

3 septembre: stand du GI retraités d'Unia, dès 10h dans la zone piétonne de Neuchâtel.

TRANSJURANE

Se renseigner auprès du secrétariat Unia.

VALAIS

24 août: débat public à 19h à l'Aula de la Tuilerie à Saint-Maurice avec Pierre-Yves Maillard, président de l'USS.

Durant la semaine: stands et tractages à Monthey, Martigny, Sion et Sierre.

27 août: distribution de tracts à Collombey-Muraz, Martigny, Conthey, Sion et Sierre.



OLIVIER VOGELSANG

Le 14 juin, durant la journée de la grève féministe, près de 50 000 personnes avaient manifesté dans toute la Suisse contre AVS 21, comme ici à Fribourg.

VAUD

27 août et 10 septembre: stands à Nyon, Morges, Renens, Lausanne, Vevey et Yverdon. Action médiatique et assemblées de section d'Unia dès le 6 septembre sur l'AVS (voir en page 4).

FRIBOURG

27 août: présence à Bulle, Morat, Estavayer, Fribourg et au Lac Noir.

30 août: table ronde à 19h à La Porte à côté à Bulle, avec Anne-Claude Demierre du Parti socialiste, Yolande Peisl-Gaillet d'Unia et le collectif féministe du sud fribourgeois.

1^{er} septembre: débat contradictoire à 20h au café Le Jura à Fribourg avec Pierre-Yves Maillard, président de l'USS; Catherine Friedli, syndicaliste du SSP; Nadine Gobet, directrice de la Fédération patronale et économique de Fribourg; et Marco Taddei, responsable de l'Union patronale suisse.

BIENNE

26 et 27 août: distribution de tracts et stand. ■

* Carte des actions sur: avs21-non.ch/actions

Unia Région Vaud

CONVOCATION DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES SECTIONS**UNIA**

Le Syndicat.



Vania Alleva



Pierre-Yves Maillard



Véronique Polito



Aldo Ferrari

- La Côte: mardi 6 septembre à Nyon, Uni Global, avenue Reverdil 8-10, 19h.
- Nord vaudois - Broye: jeudi 8 septembre à Yverdon, Théâtre Benno Besson, 19h30.
- Lausanne: lundi 12 septembre à Lausanne, Maison du Peuple JVG, 19h15.
- Riviera Est vaudois: jeudi 15 septembre à Vevey, Paroisse Notre-Dame, 19h30.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue.
2. Pouvoir d'achat et salaires.
3. **Votation sur AVS 21 et avenir des retraites**
 - A Nyon (6 septembre): **Aldo Ferrari**, co-responsable du secteur artisanat d'Unia.
 - A Yverdon (8 septembre): **Vania Alleva**, présidente d'Unia.
 - A Lausanne (12 septembre): **Pierre-Yves Maillard**, président de l'USS.
 - A Vevey (15 septembre): **Véronique Polito**, vice-présidente d'Unia.
4. Mobilisations dans la construction 2022.
5. Grève féministe 2023.
6. Divers.

Inscriptions sur: <http://vaud.unia.ch/ag> - 0848 606 606

Conférence publique: jeudi 15 septembre à 20h au Sentier, salle du Conseil communal de l'Hôtel-de-Ville avec Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, en collaboration avec le PSVJ.

DÉBAT CONTRADICTOIRE

AVS 21 - VOTATION DU 25 SEPTEMBRE 2022

FAUT-IL AUGMENTER L'ÂGE DE LA RETRAITE ?**PIERRE-YVES MAILLARD**
PRÉSIDENT DE L'UNION SYNDICALE SUISSE
CONSEILLER NATIONAL**CATHERINE FRIEDLI**
SECRÉTAIRE SYNDICALE
SSP FRIBOURG
MILITANTE DE LA GRÈVE FÉMINISTE**NADINE GOBET**
DÉPUTÉE AU GRAND CONSEIL
DIRECTRICE DE LA FÉDÉRATION PATRONALE ET ÉCONOMIQUE
FRIBOURG**MARCO TADDEI**
RESPONSABLE DE L'UNION PATRONALE - SUISSE ROMANDEMODÉRATION
MAGALIE GOUmaz
JOURNALISTE DE LA LIBERTÉ**JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2022, 20H00
AU CAFÉ DU JURA À FRIBOURG**
(ROUTE DU JURA 20)

ORGANISÉ PAR LA COALITION FRIBOURGEOISE CONTRE AVS21 - VOTATION LE 25 SEPTEMBRE

MOVENDO

L'institut de formation des syndicats

**Inscrivez-vous en quelques clics depuis notre site internet: Scanne-moi!**

Quelques places sont encore disponibles dans nos cours dès septembre:

Cours pour tou-te-s**Qui gouverne en Suisse? Comprendre les enjeux politiques**

Je 1 - Ve 2.9 Chexbres, Hôtel Préalpina

Egalité de droits pour les personnes LGBTI et pistes d'action

Lu 5 - Ma 6.9 Chexbres, Hôtel Préalpina

Comprendre le fonctionnement de la LPP

Je 15 - Ve 16.9 Ste-Croix, Hôtel de France

Les bases de Windows sur PC

Je 15 - Ve 16.9 Yverdon, Synergic/Perform

Affirmer sa présence en tant que femme

Je 22 - Ve 23.9 Morges, Hôtel La Longeraie

Mobbing: le déceler et agir

Je 13 - Ve 14.10 Neuchâtel, Hôtel Alpes et Lac

Cours pour membres de représentations du personnel**Comptabilité double, perfectionnement**

Lu 26 - Ma 27.9 Chexbres, Hôtel Préalpina

Lire et comprendre les comptes d'entreprises

Je 29 - Ve 30.9 Morges, Hôtel La Longeraie

Cycle ARPIP 22/23 - La gestion paritaire

Je 8.9 Lausanne, Hôtel Mirabeau

Cycle ARPIP 22/23 - Les institutions de prévoyance

Je 6.10 Lausanne, Hôtel Mirabeau

Webinaires live gratuits et ouvert à tou-te-s**Webinaires «Non à AVS 21»****Plusieurs thèmes, plusieurs jours, plusieurs intervenant-es**

Du 29.8 au 2.9 Online

Nous nous réjouissons de vos inscriptions!
N'hésitez pas à nous contacter pour tout complément d'information.

Pour les membres des syndicats, les frais d'au moins un cours par an sont pris en charge par le syndicat d'affiliation.

Informations et inscriptions:www.movendo.ch, info@movendo.ch, téléphone 021 310 48 70.**WWW.EVENEMENT.CH****L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL**Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch**ÉDITEUR** L'Événement syndical
Syndicat Unia**PRÉSIDENT** Yves Defferrard**RÉDACTRICE EN CHEF** Sylviane Herranz**RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE**
Sonya Mermoud**ADMINISTRATEUR** Nicolas Jacot**JOURNALISTES**Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin**COLLABORATEURS RÉGULIERS**Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald**PHOTOGRAPHES**Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang**ABONNEMENTS** 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch**CONCEPTION & MISE EN PAGES**Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin**IMPRESSION**Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 55 111 exemplaires**INFORMATION POUR NOS LECTRICES ET LECTEURS FRONTALIERS**Vous trouverez annexé à ce numéro de *L'Événement syndical*, un nouvel exemplaire du formulaire relatif au journal au format numérique.

Si vous nous l'avez déjà retourné, il n'est pas nécessaire de le faire à nouveau. Merci de votre collaboration!

La rédaction

«UNE UTOPIE EXISTE EN CHACUN DE NOUS»

Le Réseau Transition Suisse romande regroupe et soutient plus d'une centaine d'initiatives écologiques et sociales. Entretien avec l'un de ses collaborateurs, Martin Gunn

Propos recueillis par Aline Andrey

La tournée du cofondateur anglais du mouvement des Villes en transition, Rob Hopkins, révélé par le documentaire *Demain*, est l'occasion pour le Réseau Transition Suisse romande de donner des pistes face aux préoccupations environnementales et sociétales actuelles. Une semaine d'ateliers, de conférences et de visites est prévue pour permettre aux citoyennes et aux citoyens, aux politiques et aux administrations de découvrir des initiatives locales, et d'expérimenter la vision positive portée par Rob Hopkins, notamment le pouvoir de l'imagination. Le mouvement international des Villes en transition compte plus de 4000 initiatives dans une cinquantaine de pays. En 2019, une antenne a été créée en Suisse, forte aujourd'hui de plus d'une centaine de projets. L'occasion de donner la parole à Martin Gunn, l'un des collaborateurs du Réseau Transition Suisse romande, dont le parcours est un exemple de transition. «Quand je suis entré à l'EPFL, j'étais convaincu que les nouvelles technologies permettraient de sauver le monde», relate-t-il. Toutefois, au cours de ses études d'ingénieur, il réalise que la solution ne consiste pas à trouver d'autres sources d'énergie dites «renouvelables», mais plutôt à en réduire notre consommation. Il finira néanmoins ses études. Après deux ans de travail comme ingénieur en recherche et développement dans l'horlogerie, il part voyager à vélo, expérimente la permaculture en Espagne, se forme à la gouvernance partagée avec l'Instant Z et l'Université du Nous, et est engagé au Réseau Transition. Coursier à vélo à Bienne, c'est aussi un féru d'aviron de compétition. Entretien.

QUESTIONS RÉPONSES

Quelle est la mission du Réseau Transition?

Notre raison d'être est d'inspirer, soutenir et accompagner la transition vers un monde juste, résilient et durable. Concrètement, nous proposons des formations pour soutenir le lancement d'initiatives écologiques et sociales, ainsi que des ateliers sur la gouvernance partagée et la transition intérieure... Nous organisons également des rassemblements et des conférences pour renforcer le partage des idées, le réseau, et rappeler à chacune et à chacun que nous ne sommes pas seuls à agir. Depuis 2019,



RÉSEAU TRANSITION SUISSE ROMANDE

Martin Gunn, collaborateur de Réseau Transition Suisse romande et coursier à vélo à Bienne, entre autres activités.

CONFÉRENCES ET ATELIERS

Le Réseau Transition Suisse romande accueille Rob Hopkins pour une série de conférences et d'ateliers, ainsi que des initiatives locales, autour du pouvoir de l'imagination pour la transition écologique et solidaire. Quelques dates:

Le 29 août, à 18h30, à Genève, conférence organisée par Alternatiba Léman à l'Université des Bastions.

Le 31 août, à 19h, à Lausanne, conférence coorganisée avec la Ville de Lausanne au Casino de Montbenon.

en Suisse romande, le nombre d'initiatives ne cesse de croître.

Rob Hopkins, en tournée du 29 août au 7 septembre, met l'accent sur l'imagination au pouvoir. Pouvez-vous nous expliquer le sens de l'imaginaire dans la transition?

On parle très peu de la force de l'imagination, et c'est bien dommage. On baigne dans le récit dominant, politique, médiatique et industriel du capitalisme néolibéral, pourtant à la source de la catastrophe écologique et sociale qui nous mène actuellement dans le mur. En se reconnectant à ses rêves, à son imaginaire, on ouvre le champ des possibles. Ce n'est pas du tout naïf. Une (autre) utopie existe en chacun de nous. Des exercices de visualisation permettent de nous reconnecter à ce futur désirable, à cet avenir porteur de rêves. A chacun et à chacune, bien sûr, de se réapproprier son propre désir. Nous n'imposons aucune vision. Reste que les images décrites par les participants sont souvent celles d'enfants courant dans un quartier sans voitures, davantage d'arbres et de calme, des parfums de fleurs, un air pur... Personne n'évoque d'iPhone 26 ou de voiture volante. Personne n'a comme rêve de voir des enfants trimer dans des mines de cobalt en Afrique, des forêts brûler, une guerre en Ukraine... Même si nous baignons dans la société de consommation, même si nous sommes pollués par la publicité, quand on creuse en l'humain, c'est là que réside l'espoir. D'où la foi en la bonté humaine de Rob Hopkins qui a le grand talent de réveiller cet imaginaire.

Votre discours n'est-il pas trop optimiste?

C'est le but. Quand on parle écologie, la notion de privation est très présente. Moins d'avions, moins de viande, moins de chauffage. Bref, on nous dit tout ce qu'on ne peut plus faire. Mais si on mobilise l'imaginaire vers le «oui», la motivation grandit pour agir. Il est difficile de s'engager pour des sacrifices ou une ascèse. Par contre, si on vous parle d'un monde durable et résilient où les forêts sont foisonnantes, les peuples en paix, l'eau dans les ruisseaux claire, la nourriture saine, les fêtes et les célébrations nombreuses, etc., on rejoint l'idée d'abondance, sous forme de richesse immatérielle.

Vous prônez le changement au niveau local. Or, nous vivons sur une même planète...

A l'échelle d'un quartier, d'une entreprise ou d'une ville, on peut chan-



VERONIQUE DROUGARD/RÉSEAU TRANSITION SUISSE ROMANDE

Le Réseau Transition Suisse romande propose des formations, des moments de rencontres et de partage d'idées. Ici, des participants à la 4^e édition de la Journée de la Transition, à Mont-Vully, en 2021.

ger beaucoup. C'est plus difficile à l'échelle du monde. Il n'y a pas de recette universelle pour mettre fin au réchauffement climatique et à l'effondrement de la biodiversité. Chaque lieu, chaque région a ses contraintes et ses besoins, ainsi que sa propre culture. Il s'agit de donner le pouvoir aux gens de changer leur environnement proche. La transformation n'est pas seulement écologique, mais aussi sociale. C'est notre capacité à évoluer en société qui crée notre résilience. Comment «être ensemble» et «faire ensemble» sont deux pans importants de la culture de la Transition. Etre ensemble autrement implique une transition individuelle et collective, personnelle, sociale, spirituelle, une culture de la paix, de la gouvernance partagée, de la communication non violente... Faire ensemble se traduit par l'émergence de jardins permacoles communautaires, de monnaies locales, de troc... Autant de petits projets qui s'inscrivent dans le respect des limites planétaires et humaines. La résilience vient de la diversité et donc de la multiplicité des actions. La guerre en Ukraine – et les pénuries en gaz et en céréales qui en découlent – nous montre à quel point notre société globalisée est fragile.

Ne fait-on pas trop peser la transition sur l'individu, et pas assez sur les politiques et le monde économique et financier?

La place financière suisse pollue vingt fois plus que ce qu'émet le pays. Cela doit changer, mais rien n'empêche d'agir chacun à son échelle. Notre action, aussi petite soit-elle, à la hauteur de nos moyens, a un sens, parce que beaucoup d'autres agissent aussi. Si on n'a pas les moyens d'acheter bio, il y a mille autres manières de faire sa part. A chacun de faire ce qu'il peut pour participer à cet effort commun et solidaire. La Transition c'est ça. Une petite initiative isolée ne fait pas changer le monde à elle toute seule, mais comme elles sont des milliers, cela fait la différence.

Plus largement, quelles solutions préconisez-vous?

Les solutions ne sont pas techniques, mais politiques. Ces dernières années, si les énergies renouvelables se sont développées, elles n'ont fait que s'ajouter aux énergies fossiles et nucléaires, alors qu'elles devraient les remplacer. La croissance économique est encore un objectif dans les mesures de développement durable

préconisées par l'ONU et dans les Accords de Paris. On n'a donc pas changé de paradigme. Le capitalisme se

défend. Or, la décroissance est nécessaire. Personnellement, je serais pour imposer des quotas de CO₂. ■

POING LEVÉ

ÉTEIGNEZ LA PUB, QU'ON VOIE LES ÉTOILES!

Par Aline Andrey

De jeunes écologistes, en France, n'ont pas attendu les menaces de pénurie d'alimentation en électricité pour faire appliquer une loi stipulant que les enseignes lumineuses des commerces doivent être éteintes de 1h à 7h du matin. Depuis 2020, le collectif «On the Spot Parkour» escalade les façades et sautent, tels des chats de gouttière, pour atteindre les interrupteurs hors de portée du quidam. La sobriété énergétique prônée par l'Etat français fait aujourd'hui écho à ces actions poétiques et pragmatiques d'une jeunesse décidément bien plus éveillée que les pouvoirs en place. Au point qu'il faille aujourd'hui une guerre ignoble, freinant la livraison de gaz russe, et des signes éloquentes de réchauffement climatique mêlant canicule et sécheresse extrême – faisant baisser le niveau des barrages et donc des ressources hydro-électriques – pour que les autorités sortent de leur somnolence.

Cet été, un plan de sobriété énergétique a été annoncé par le président Macron. La faïtière des supermarchés français a, elle, prévu une série de mesures dès le 15 octobre: l'extinction des enseignes dès la fermeture des magasins, une réduction de l'éclairage, voire une baisse du chauffage... En Suisse, alors que la menace de pénurie est aussi brandie, la Confédération réfléchit à son plan qu'elle devrait communiquer fin août. Certains grands commerces envisagent, quant à eux, de fermer des filiales. En attendant, presser simplement sur le bouton *off* des devantures et des enseignes permettrait déjà de diminuer une pollution non seulement énergétique, mais également lumineuse. La faune en pâtit. Les humains aussi. Tout comme le bon sens. A quoi sert une enseigne allumée toutes les nuits sur un supermarché lorsque celui-ci est fermé? Faire concurrence aux étoiles qui brillent? Faire oublier le ciel, pour rappeler 24 heures sur 24 aux habitants des villes qu'ils se doivent de consommer pour alimenter la machine capitaliste? Notamment par l'achat en augmentation constante d'objets électriques, voire connectés... et donc gourmands en énergie.

Les événements politiques et climatiques nous poussent à un changement de fond. Réduire notre consommation d'énergie est aujourd'hui un défi qui, comme dans le cas des efforts environnementaux, ne doit pas peser seulement sur chaque individu, et encore moins sur les plus modestes. L'Etat et les entreprises doivent prendre leurs responsabilités. Miser sur le solaire est une urgence. Eteindre les lumières des magasins, interdire les publicités numériques et les enseignes lumineuses qui se multiplient dans les lieux publics, impératif! Pour exemple, Lyon vient de voter un règlement interdisant les écrans dans l'espace public et restreignant l'affichage publicitaire. A la mi-août, plus de 120 communes de Suisse romande ont participé au projet Perséides. Elles ont éteint, en grande partie du moins, leur éclairage public pour laisser libre champ aux étoiles filantes. Preuve que c'est possible, dès aujourd'hui. ■

LE SECO SERT-IL NESTLÉ?

Les autorités suisses interviennent volontiers pour défendre leur industrie alimentaire à l'étranger contre des règles visant à protéger la santé des populations

Textes Christophe Koessler

Au début de l'année, le magazine *Temps présent*¹ montrait comment Nestlé et les autorités suisses ont tenté en 2020 d'empêcher le Mexique, frappé par une épidémie d'obésité, de mettre en garde ses consommatrices et ses consommateurs contre les aliments industriels malsains. L'idée du Gouvernement mexicain était d'obliger les industriels à apposer un étiquetage d'avertissement clair sur les emballages des produits à forte teneur en sucres, calories, sel et graisses saturées ou trans. Enquêtant en parallèle sur cette affaire, l'ONG Public Eye a creusé le sujet et publié les résultats de ses propres recherches cet été.² «Nous avons constaté que la Suisse, à travers son Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), est intervenue de manière systématique auprès des pays qui ont ces dernières années introduit des systèmes d'étiquetages nutritionnels similaires», commente aujourd'hui Laurent Gaberell, responsable agriculture et biodiversité chez Public Eye. Avant le Mexique, le Seco et la firme vevey-sanne, pesant près de 90 milliards de francs de chiffre d'affaires, étaient intervenus en 2011 au Chili; puis la Suisse a aussi émis des réserves dans les cas du Pérou et de l'Equateur auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a pu observer l'ONG. Mais démarrons par l'affaire mexicaine. En 2016, les autorités avaient déclaré une «urgence épidémiologique nationale». Au Mexique, trois quarts des adultes et 38% des enfants sont en surpoids ou obèses. Après quatre décennies marquées par les dérèglementations sanitaires et la libéralisation du commerce, le nombre d'obèses y a quintuplé. La moitié des décès survenus en 2018 au Mexique pourraient être causés par des maladies liées à une mauvaise alimentation³. En octobre 2019, sur recommandation de l'Organisation panaméricaine de la santé, l'Etat met en consultation un projet de loi pour imposer des étiquettes noires

en forme de «stop» sur les produits alimentaires ultratransformés trop riches.

PLAINTES DE LA SUISSE À L'OMC

Nestlé réagit immédiatement, estime que la mesure crée «des craintes inutiles» et intervient auprès de l'ambassade à Mexico pour solliciter l'intervention des autorités suisses. Un échange d'e-mails entre un responsable du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et le Secrétariat d'Etat à l'économie, que *Temps présent* s'est procuré, révèle dans un premier temps une divergence de points de vue sur la marche à suivre au sein de l'administration fédérale: «L'employé du DFAE s'indigne que Nestlé se soit adressé directement au Seco pour faire valoir ses intérêts alors que le DFAE avait convenu avec Nestlé d'organiser une réunion de la Chambre de commerce Suisse-Mexique afin de forger une position commune entre tous les acteurs suisses concernés», raconte Laurent Gaberell.

En clair, il n'allait pas tout à fait de soi, aux yeux du DFAE, que le Seco agisse sous l'impulsion de la seule Nestlé et sans consulter les autres parties prenantes. C'est pourtant ce qui va se passer, comme le montre une autre série d'échanges électroniques entre Nestlé et le Seco, qui révèlent également leur proximité de vues. «Les critiques formulées par la Suisse auprès des autorités mexicaines, comme le fait que les limites maximales manqueraient de justification scientifique ou que la mesure mexicaine serait contraire aux directives internationales, sont un copier-coller des arguments mentionnés par Nestlé dans un rapport rédigé à l'intention du Seco», souligne le responsable de Public Eye. Armé de tels raisonnements, le Seco interviendra à plusieurs reprises auprès des autorités mexicaines et à l'OMC. L'enjeu était de taille. Public Eye a calculé, à partir de données exclusives qu'elle s'est procurée, que la valeur des ventes de produits Nestlé «menacés»



Le profit avant tout, sans aucune considération pour la santé de la population? Une pratique de Nestlé, dénoncée à de nombreuses reprises devant le siège de la multinationale à Vevey. Les enquêtes de *Temps présent* et de Public Eye ont permis de dévoiler comment Nestlé a utilisé le Seco pour intervenir afin d'empêcher le Gouvernement mexicain d'imposer un étiquetage mettant en garde sur la teneur en sucres et autres composants malsains dans un pays où l'obésité fait des ravages.

par un ou plusieurs avertissements s'élevait à plus d'un milliard de francs au Mexique en 2019.

LA LOI DU SUPER 8 NESTLÉ

Début 2020, le Seco déposera une plainte au nom de la Suisse au sein du comité sur les «Obstacles techniques au commerce» (TBT) de l'OMC. Les démarches de l'industrie et des Etats occidentaux portent leurs fruits dans un premier temps, puisqu'un tribunal mexicain suspend fin février 2020 l'entrée en vigueur de la nouvelle norme. Mais, quelques jours après, une instance judiciaire supérieure casse cette décision et le nouvel étiquetage peut enfin être appliqué au Mexique. Cette histoire avait déjà eu plusieurs précédents en Amérique latine, a découvert Public Eye. Le Chili est le cas le plus emblématique. Le projet de législation approuvé à l'été 2012 pour prévenir le surpoids et l'obésité avait été surnommé «Ley del Súper Ocho» (loi du

Super 8) en référence au nom d'une célèbre barre chocolatée de Nestlé dans le pays. Un texte que Nestlé et le Seco ont combattu avec la dernière énergie, selon l'ONG, que ce soit au Chili même ou à l'OMC, mais sans succès. Le Seco avait demandé aux autorités chiliennes, «si le Chili avait envisagé des mesures moins restrictives pour les échanges». Même cas de figure concernant le Pérou et l'Equateur, qui ont adopté des systèmes d'étiquetage semblables à leurs voisins: «Nous avons retrouvé les interventions du Seco au comité TBT de l'OMC qui reprennent la rhétorique de Nestlé», indique Laurent Gaberell. Dans la foulée, l'ONG a identifié des prises de position du Seco à l'OMC contre des projets de système d'étiquetage nutritionnel en Chine, en Arabie saoudite et en Indonésie. Durant les dix dernières années, la Suisse est intervenue à l'OMC contre une dizaine de pays qui allaient légiférer dans ce sens, assure Public Eye.

Plus globalement, le Seco ne cache pas la manière dont il conçoit sa mission. Dans un tweet, il citait la déclaration de sa secrétaire d'Etat sortante Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch: «L'une de mes principales tâches, pendant les onze années que j'ai passées à la tête du Seco, a été d'éviter le renforcement de la réglementation.» ■

Article paru dans *Le Courrier* du 25 juillet 2022.

¹ rts.ch/info/suisse/12805696-comment-nestle-influence-les-autorites-suissees.html

² stories.publiceye.ch/nestle-mexique

³ Le Dr Hugo López-Gatell, épidémiologiste et responsable de la promotion de la santé et de la prévention au sein du Ministère mexicain de la santé, l'avait déclaré il y a deux ans lors d'une conférence de presse

Un mélange des genres qui pose problème

Trois questions à Laurent Gaberell, responsable agriculture et biodiversité chez Public Eye

QUESTIONS RÉPONSES

Le Seco semble parfois agir comme un pur relais des intérêts de la place économique suisse, en particulier de Nestlé. N'est-ce pas le rôle qui lui est assigné?

Il semble clairement y avoir un mélange des genres qui pose problème.



Le Seco est effectivement chargé de la promotion et de la défense des intérêts de la place économique suisse à l'étranger. Mais il est également responsable de la politique économique extérieure et assure la représentation de la Suisse au sein des grandes organisations multilatérales comme l'OMC. Or, au sein de ces institutions, le Seco peine à sortir de son rôle de relais et à prendre en compte d'autres préoccupations, ainsi que le point de vue de la société civile, des cantons, du monde scientifique ou même des autres services de la Confédération, contrairement à ce qui est prévu par son mandat.

D'autres départements fédéraux semblent avoir des avis différents que celui du Seco dans certains domaines. N'ont-ils pas leur mot à dire dans ce genre d'affaires?

En principe oui, ils devraient être consultés. Mais cela n'a manifestement pas été le cas. L'Office de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), qui représente la Suisse au Codex alimentarius (Codex) de l'OMS et de la FAO, considère ain-

si que chaque pays doit être libre de choisir son propre système d'étiquetage, selon ses besoins. Pourtant, à l'OMC, le Seco fait valoir que les pays ne devraient pas opter pour des étiquettes d'avertissement, car cela serait contraire au Codex.

Le Seco peut-il avoir une politique extérieure économique globale pour la Suisse qui prenne en compte l'intérêt public? Ne serait-ce pas plutôt au DFAE de déterminer la politique?

Le DFAE doit assurer la cohérence entre la politique économique extérieure helvétique et les engagements de la Suisse en matière de droits humains. Il n'est pas acceptable que le Seco continue de se comporter comme le lobby des multinationales lorsqu'il représente la Suisse au sein de l'OMC, au détriment des considérations de santé publique. ■

«LE SECO NE S'IMPLIQUE PAS DANS LES AFFAIRES D'AUTRES PAYS»

Contacté par *Le Courrier*, Nestlé ne répond pas directement à nos questions, mais déclare par écrit sur le fonds de l'affaire: «Nos réserves portaient sur la forme spécifique d'étiquetage proposée. Selon nous, les messages d'avertissement n'encouragent pas les consommateurs à effectuer des choix alimentaires plus sains parmi une même catégorie de produits.» Nestlé favorise aujourd'hui le système volontaire d'étiquetage Nutri-score, explique l'entreprise. Un système beaucoup plus favorable pour ses produits, rétorque Public Eye. «Le Nesquik obtient par exemple une note B, en vert, positive, avec le Nutri-score, alors qu'il est composé à 75% de sucre», détaille Laurent Gaberell.

Le Seco a, lui, répondu partiellement à nos interrogations. A la question de savoir pourquoi il avait pris position contre ces nouveaux étiquetages en Amérique latine, il déclare: «En cas de doute sur la conformité de la mise en œuvre avec les principes de l'OMC, la Suisse, comme le font les autres membres de l'OMC, pose des questions concernant les règlements techniques prévus.» Avant d'intervenir dans le sens de Nestlé, le Seco a-t-il consulté les organisations de protection des consommateurs et des consommatrices en Suisse et au Mexique et les autorités locales? «Le Seco ne s'implique pas dans les affaires nationales des autres pays. Il met en avant les éventuels problèmes pour le commerce créés par un nouveau projet de loi. Il appartient aux autorités nationales, en l'occurrence les autorités mexicaines, de déterminer la proportionnalité des mesures prises.» ■

«SANS HAUSSE DES SALAIRES, LA COLÈRE VA SE FAIRE RESSENTIR»

Climat tendu à l'orée de l'automne alors que l'inflation est à son plus haut niveau depuis des années. Le président de l'USS, Pierre-Yves Maillard, a été sous les feux des médias et a suscité une riposte des patrons. Retour sur les enjeux de ces passes d'armes

Propos recueillis par Sylviane Herranz

Durant le mois d'août, des passes d'armes se sont déroulées au sujet des revendications salariales entre le président de l'Union syndicale suisse (USS), Pierre-Yves Maillard, et les patrons des patrons, Fabio Regazzi, président de l'Union suisse des arts et métiers (Usam), et Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse (UPS). Le 7 août, dans une interview publiée par la *SonntagsZeitung*, Pierre-Yves Maillard lançait un avertissement au patronat: «Si les employeurs n'augmentent pas les salaires, il y aura des troubles sociaux et politiques. S'il n'y a pas de solution, des mesures de lutte seront inévitables.» Le lendemain, Travail.Suisse, faîtière des syndicats chrétiens, présentait ses revendications: des hausses générales de 3% à 5%. L'USS quant à elle dévoilera celles de ses fédérations le 2 septembre.

Les paroles de Pierre-Yves Maillard ont suscité la riposte virulente du patronat. Le 12 août, dans la *Tribune de Genève*, le président de l'Usam, Fabio Regazzi, répondait en affirmant que les syndicats ne devaient pas jouer avec le feu et que s'il devait y avoir des troubles sociaux, ils en porteraient la responsabilité... Il rejetait également toute hausse généralisée des salaires et appelait les organisations des travailleurs à la raison, indiquant que certaines branches peinaient à se remettre de la crise du Covid et que d'autres souffraient de la guerre en Ukraine. Des arguments repris par Valentin Vogt, président de l'UPS, qui répondait le 14 août dans la *NZZ am Sonntag*. Selon lui, les prétentions syndicales sont «irréalistes» et il ne sera pas question d'octroyer des hausses générales, les augmentations devant se négocier de manière individuelle.

Alors que le taux d'inflation affichait, en juillet, 3,4% et que des hausses importantes des primes maladie sont annoncées, retour avec Pierre-Yves Maillard sur ces échanges par presse interposée.



NEIL LABRADOR/ARCHIVES

A la tête de l'Union syndicale suisse, Pierre-Yves Maillard tire la sonnette d'alarme face à la hausse des prix et à celle annoncée des primes maladie qui vont affecter les budgets des salariés. Il revendique la pleine compensation du renchérissement et des hausses supplémentaires qui seront décidées par les fédérations.

QUESTIONS RÉPONSES

Dans la *SonntagsZeitung*, vous avez parlé de troubles sociaux et politiques en cas de refus des employeurs d'augmenter les salaires. Quels sont les premiers signes de ce mécontentement?

Dans cette interview, j'avais indiqué dans quels domaines ces troubles se sont déjà manifestés et à quoi nous pouvons nous attendre. Il y a eu par exemple la longue grève chez Smood, liée à des conditions de travail insupportables. Le climat est tendu aussi dans les aéroports où des débrayages ont eu lieu. Une grève est possible chez Swissport. Dans le gros œuvre, si les négociations n'avancent pas, le mécontentement et la colère des maçons vont se faire sentir tout prochainement. Dans les soins, il faut aussi s'attendre à de la colère, là où la situation du personnel continue de se dégrader. Le taux d'inflation actuel, auquel s'ajoute la hausse des primes qui

sera d'environ 100 francs par mois pour une famille, sont une source de tensions comme on n'en a plus vu depuis longtemps. Si rien ne bouge, les gens peuvent manifester leur mécontentement à tout moment et dans n'importe quel secteur.

Il existe aussi dans notre pays un autre moyen d'exprimer ce mécontentement: par le bulletin de vote. J'espère que le 25 septembre, les gens se mobiliseront lors de la votation contre le cumul d'une nouvelle baisse d'impôts pour les riches et de la baisse des prestations de l'AVS. Et démontrer ainsi au Parlement qu'ils ne veulent pas de cette politique.

Un vote contre AVS21 et contre la révision de la Loi sur l'impôt anticipé serait un signal fort, mais cela ne fera pas augmenter les salaires. Comment réagissez-vous aux propos des présidents de l'Usam et de l'Union patronale?

Je les ai trouvés très nerveux pour que les deux prennent la peine de me répondre! Le fait que je demande la pleine compensation du renchéris-

sement, plus un supplément qui sera fixé par chaque fédération de l'USS, ne devrait tout de même pas les surprendre. Si c'est le cas, ils risquent d'avoir des vapeurs encore longtemps!

Les salaires vont se discuter dans les branches et nous verrons la capacité de négociation de nos fédérations. Il existe déjà des signaux d'ouverture dans certains domaines. Comme l'hôtellerie-restauration qui a obtenu jusqu'à 40 francs en plus de la compensation du renchérissement. Ce n'est pas énorme, mais c'est déjà un résultat.

Le discours des faîtières patronales prétendant que des hausses ne sont pas possibles dans les branches ayant souffert du Covid est démen-

ti par cela. Si c'est possible dans la restauration, aucune branche ne peut prétendre que c'est impossible de compenser le renchérissement. Il y a encore d'autres bons résultats, comme les 7% d'augmentation pour le personnel de cabine d'Easyjet ou les améliorations obtenues aux VMCV, les transports publics de la Riviera. Tout dépendra de la capacité de mobilisation de nos fédérations et de nos membres.

Une manifestation nationale est-elle envisagée pour appuyer les revendications salariales?

Nous avons prévu une journée d'action nationale le 27 août sur la votation AVS21. Ce sera aussi un moment où nous pourrions mettre en avant la question des salaires, les rentes étant du salaire différé. Nous devons tout faire pour gagner contre AVS21 et nous verrons ensuite si les fédérations veulent aller plus loin sur les salaires. On doit prendre le pouls de leurs exigences pour compenser l'inflation. On sait déjà que la ronde des négociations salariales fera bouger les choses. Certains économistes parlent déjà de 2,4%. Avec les négociations, on peut et on doit aller plus haut, mais pour cela il faudra se mobiliser. C'est dans les branches qu'il faut être forts.

Qu'en est-il de la revendication de l'égalité salariale entre femmes et hommes?

Cette revendication est bien sûr toujours présente. Dans les branches très féminines, il faudra s'attendre à des revendications fortes. Notamment dans la vente, où nous n'avons malheureusement toujours pas de CCT nationale. Mais c'est une branche qui a été moins affectée que la restauration pendant la pandémie, donc des augmentations y sont possibles. La bataille de l'AVS est aussi centrale pour renforcer les droits des femmes et non les affaiblir comme le prévoit AVS21.

Certains, aussi parmi les travailleurs, craignent que la hausse des salaires ne fasse monter les prix, suscitant une

spirale inflationniste. Qu'en pensez-vous?

Quelle est l'alternative? Laisser les prix augmenter et laisser les rémunérations là où elles sont? Cela signifie une baisse réelle massive des salaires. Ne pas les augmenter quand il y a 3,4% d'inflation, c'est comme si on les baissait de 3,4% pendant une année à inflation zéro. Est-ce qu'on accepterait ça? Si les prix augmentent et pas les rémunérations, il y a bien quelqu'un qui se met l'argent dans la poche. Exiger la compensation intégrale du renchérissement permet de garder un certain équilibre et d'éviter une augmentation des marges au bénéfice des profiteurs de crises. Il faut aussi avoir une réflexion macroéconomique. 3% d'inflation non compensée, sur la masse salariale totale de plus de 450 milliards par année en Suisse, cela représente grosso modo 15 milliards qui seraient retirés de la consommation intérieure, avec un effet récessif indéniable.

Cette discussion prix-salaires est une nouveauté. On ne pose jamais la question des prix-bénéfices et de savoir où l'argent aboutit. D'autre part, si une spirale inflationniste s'instaure, il faudrait la briser avec un impôt spécial sur ceux qui profitent de la crise.

Arrivera-t-on à gagner sur les revalorisations salariales?

L'inflation connaît un taux record jamais vu depuis 40 ans, le chômage est au plus bas depuis 20 ans, la croissance économique est à plus de 2%. Si on n'augmente pas les salaires dans des conditions pareilles, quand les augmentera-t-on? C'est là que les déclarations des patrons des patrons sont à côté de la plaque lorsqu'ils prétendent qu'ils ne peuvent assurer partout des hausses de salaires. C'est possible de couvrir au moins la pleine compensation du renchérissement et dans certaines conditions des hausses générales supérieures. ■

L'ÉTAT A UN RÔLE À JOUER FACE À L'INFLATION



Le patron de l'Usam appelle l'Etat à intervenir, estimant que ce n'est pas aux entreprises de tout porter. Est-ce une option pour l'USS?

C'est une bonne idée que l'Etat intervienne, par exemple pour accroître les aides à la réduction des primes maladie, ou introduire d'autres mesures en faveur des familles, par exemple en matière fiscale avec un chèque fédéral. Mais si les patrons et la droite disent qu'il faut des mesures étatiques, ils ne sont pas très lestes à les voter au Parlement. Le Centre, auquel appartient M. Regazzi, a néanmoins adopté une proposition que

nous avons faite visant à augmenter de 2,3 milliards les subsides pour les primes maladie. Il faut encore que cela passe aux Etats, ce qui est loin d'être gagné.

En Belgique, il existe depuis plus de 100 ans une indexation automatique des salaires. N'y aurait-il pas là une idée à reprendre en Suisse?

J'y ai pensé, mais en Suisse la tradition, à laquelle beaucoup tiennent aussi parmi les syndicats, est de négocier les salaires entre partenaires sociaux. Cela étant, si le partenariat social ne fonctionne plus, ce type d'idées prendra plus d'importance.

Il y aura des négociations dans les branches disposant de CCT, mais la moitié des travailleurs du pays ne sont pas assujettis à une convention. Que faire pour eux?

Les gens doivent se battre, se syndiquer. Il y aura aussi un effet d'entraînement. Quand une branche

où il y a une pénurie de main-d'œuvre, améliore ses conditions de travail, toute une série de secteurs devraient suivre. Sinon, les travailleurs voteront avec les pieds et changeront de métier.

Ils peuvent aussi faire jouer la concurrence eux-mêmes. Mais il ne faut pas se faire d'illusion. Les banques centrales sont en train de resserrer le crédit et n'hésitent pas à provoquer une récession pour en finir avec l'inflation. Celle-ci est mauvaise pour les salariés, mais aussi pour les détenteurs de fortune dont la valeur diminue. Ce n'est pas pour rien que les mandats des banques centrales prévoient souvent uniquement la régulation de l'inflation et non l'emploi ou la prospérité générale. Ils se disent qu'un peu de chômage permettrait de rétablir un rapport de forces plus favorable aux employeurs sur le marché du travail. En fait, c'est sur nos forces qu'il faut compter. ■

Colloque juridique Le télétravail sous la loupe des spécialistes

Travailler partout et à toute heure? Alors que la pandémie a fait exploser les formes de travail mobiles et flexibles, cette problématique pose de très nombreuses questions au niveau du droit du travail, mais aussi de la santé des salariées et des salariés. C'est pourquoi l'Union syndicale suisse (USS) a décidé de consacrer son traditionnel colloque juridique à cette thématique. *Télétravail, flexwork, open space* et temps de travail, entre autres, occuperont la journée du colloque, qui se déroulera le mercredi 31 août de 10h à 16h à Berne. Plusieurs spécialistes y interviendront. Il s'agit de Stefanie Debrunner-Epprecht du Centre de re-



OLIVIER VOGELSANG

cherche sur le travail et les mondes du travail de l'Université de Saint-Gall; de Thomas Geiser, docteur en droit et professeur à cette même université; de Bassem Zein de l'Office fédéral de la justice; de Samuel Iff, docteur en médecine au Seco; et de Luca Cirigliano, secrétaire central de l'USS et docteur en droit. De nombreuses questions y seront abordées: Qu'en est-il du point de vue juridique si on peut travailler depuis un peu partout? Quelles sont les règles de la Loi sur le travail ou du Code des obligations qui s'appliquent? Qui supporte les coûts engendrés par le télétravail? Pendant combien de temps peut-on se trouver en télétravail? Comment les lieux doivent-ils être aménagés pour répondre à la loi? Qui paie l'aménagement? Existe-t-il un droit au télétravail? Les salariés ont-ils le droit à un poste de travail pour eux-mêmes dans l'entreprise? Les employeurs ont-ils le droit d'ordonner le télétravail? Les personnes intéressées à participer au colloque peuvent s'inscrire jusqu'au lundi 29 août à 9h au plus tard. Les inscriptions sont définitives et payantes. Prix: 50 francs pour les étudiants, 180 francs pour les membres ou les collaborateurs d'une fédération de l'USS, 320 francs pour les non-membres. ■ L'ES

Plus d'informations et inscriptions sur:
uss.sgb.ch/civicrm/event/info?id=25&reset=1

WEBINAIRES NON À AVS 21!

Movendo, l'Institut de formation des syndicats, organise du lundi 29 août au vendredi 2 septembre des séminaires en ligne sur la réforme AVS 21. Ces séances sont gratuites et ouvertes à toutes et à tous. Il suffit de s'inscrire sur le site ou via le code QR ci-contre. Un lien d'accès sera transmis aux participants. Chacun de ces «webinaires» dure une heure et se tiendra dans la langue indiquée. Cinq d'entre eux se dérouleront en allemand, quatre en français et un en italien. Les intervenants aborderont des thèmes différents. De la santé financière de l'AVS d'abord, dont on nous fait croire, à coup de scénarios qui ne se vé-

rifient jamais, que ses jours sont en danger. Puis, l'histoire de notre assurance sociale et de la place qu'elle occupe dans notre pays. Autre problématique, le fonctionnement de l'AVS et du 2^e pilier et les raisons des fortes inégalités entre femmes et hommes une fois à la retraite. Enfin, sera abordée la question des rentes et de leur montant dans un contexte d'inflation, et des moyens envisagés pour renforcer l'AVS. ■ L'ES

Plus d'informations et inscriptions sur:
movendo-digital.ch/non-avs21



COURRIERS

UNE GUERRE CONTRE LE PEUPLE UKRAINIEN

Dans son courrier publié le 27 juillet dans ces colonnes, l'ancien conseiller national socialiste Pierre Aguet défend l'idée que les Européens et les Ukrainiens mènent une guerre au service des Etats-Unis, qui ont de «terribles responsabilités» dans ce conflit. Cette vision pour le moins unilatérale reprend en fait un argumentaire déjà développé dans les colonnes du journal *Le Courrier* du 27 juin, par Jérôme Gygax, sous le titre «Une proxy war sur le dos de l'Europe?». Mêmes auteurs cités, mêmes citations et même erreur concernant la fonction de Christopher Caldwell, qui n'est pas éditorialiste au *New York Times*, mais simplement un invité donnant son opinion. Loin de moi l'idée de nier les crimes de l'impérialisme américain, avec ou sans la participation de l'OTAN, que mentionne Pierre Aguet. Son approche donne toutefois aux Etats-Unis une cohérence politique et des marges de manœuvre qu'ils n'ont pas toujours eues. Ainsi début novembre 2021, le président français Macron jugeait l'OTAN en état de «mort cérébrale». Comment cette situation aurait-elle correspondu au plan de suprématie absolue développé par Brzezinski en 1997? Et comment Pierre Aguet explique-t-il que l'élargissement de l'OTAN en Europe de l'Est ait été souhaité non seulement par une bonne partie des anciennes élites «soviétisées», mais aussi par de larges franges de l'opinion? Tous ces gens-là auraient-ils eu des doutes quant à la fraternité désintéressée de l'ex-grand frère soviétique? Au-delà de cette surestimation de l'implacable do-

mination de la superpuissance américaine, Pierre Aguet oublie à mes yeux deux choses. D'une part, l'impérialisme américain, malgré sa force militaire, est sur le déclin et se voit contester son rôle, par la Chine évidemment, mais aussi par la Russie. Deux pays eux aussi impérialistes, dont l'action façonne un monde désormais bien plus multipolaire que lors de la guerre froide, qui semble être la grille de lecture de Pierre Aguet. D'autre part, sa contribution enferme le peuple ukrainien (qu'il ne mentionne pas) dans une impasse totale: soit périr «jusqu'à la vie du dernier Ukrainien» au service de Washington, soit se soumettre aux ukases de Moscou, pour qui, je le rappelle, ce peuple n'existe pas. Autrement dit, cette société est priée de bien vouloir retourner au néant historique. Actuellement, des dizaines de milliers d'obus et de missiles s'abattent chaque jour sur le territoire de l'Ukraine et sur ses habitants, principalement des civils. Ces obus ne portent pas le sceau du pygargue à tête blanche des armoiries US, mais bien celui de l'aigle bicéphale de la Fédération de Russie qui fut aussi celui de l'Empire des tsars. Il serait bon d'en tenir compte dans nos analyses, si nous voulons vraiment faire progresser la réflexion de la gauche face à la guerre en Ukraine. ■ Daniel Süri, membre du Comité de solidarité avec le peuple ukrainien et avec les opposants russes à la guerre

RAPPORT DE MONITORING DES RAYONNEMENTS NON IONISANTS EN SUISSE

Le 1^{er} rapport du 24 mai 2022 sur les rayons non ionisants en Suisse a été instrumentalisé pour inciter la Commission des transports et des télécommunications (CTT) à adopter la motion 20.3237 le 5 septembre prochain. S'il est vrai que, dans quelques cas, le niveau d'exposition de la population a légèrement baissé ou est resté le même en comparaison d'une étude de 2014, le rapport spécifie, à la page 57, qu'il est prématuré d'en tirer des conclusions, la baisse ne dépassant pas les incertitudes de mesure et la méthodologie de mesure ayant changé. Les lieux de travail ont été délibérément ignorés et les mesures dans les transports publics ont été faites principalement hors des heures de pointe, cela étant clairement indiqué aux pages 56 et 57 du rapport. Les assouplissements appliqués en 2022 aux antennes adaptatives (facteur de correction) n'ont pas non plus été pris en compte. La seule conclusion définitive scientifiquement possible est que le concept de monitoring a pu être concrétisé. Nous considérons qu'il doit être amélioré, car il n'est pas réaliste. Un communiqué de presse a été envoyé à ce sujet aux médias ainsi qu'aux parlementaires. Aucune mesure n'a été faite dans les écoles, alors qu'il s'agit pourtant de lieux à utilisation sensible et que l'électrosmog y est très présent du fait de l'omniprésence de routeurs wi-fi, d'ordinateurs et de tablettes connectés en wi-fi, ainsi que de tableaux interactifs (remplaçant les traditionnels tableaux noirs) également connectés en wi-fi. Sans oublier les téléphones mobiles des élèves, lesquels sont plus fré-

quemment mis en mode silencieux au lieu du mode avion ou d'être éteints, restant ainsi actifs en échangeant sans cesse des données mobiles. A tout cela se rajoutent les contributions des antennes de téléphonie, fréquemment proches des établissements scolaires. Le chef de projet de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) avait pourtant promis par courriel de faire au moins quelques mesures dans les couloirs et les cours de récréation des écoles en guise de consolation. A noter que, pour d'éventuelles futures mesures, celles-ci devraient être prises dans les salles de classe en pleine activité. La motion 20.3237 qui sera votée en septembre 2022 vise à augmenter les valeurs limites de l'installation à 20 V/m. Même si elle ne fait pas explicitement mention d'une telle augmentation des valeurs limites, elle demande au Conseil fédéral d'établir les conditions-cadres nécessaires au déploiement rapide et à bas coût de la 5G, ce qui signifie adopter l'option No 5 du rapport de l'OFEV avec 20 V/m comme nouvelle valeur limite de l'installation. Et cela, en dépit des deux votations parlementaires précédentes qui avaient rejeté toute augmentation, et l'assurance donnée par le Conseil fédéral qu'il n'y en aurait pas, dans son communiqué du 22 avril 2020. Une hausse des valeurs limites à 20 V/m irait à l'encontre de toutes les connaissances scientifiques actuelles, alors que le Conseil de l'Europe recommande même moins de 0,6 V/m. ■ Chantal Blanc, Association STOP 5G Glâne

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.
Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.
Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.
Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires).
Guichets: De 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi matin.
Permanence téléphonique: 058 332 11 32. De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi.
Contact par email ou envoi des documents: sans-emploi.ch/espace-client
Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

PERMANENCE PAPHYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.
Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.
Fleurier, permanences syndicales
Les jeudis de 13h à 18h tous les 15 jours.
Ouverture du secrétariat
Vendredi de 9h30 à 12h.
Le Locle
Ouverture du secrétariat
Mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.
Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h au 0848 203 090.

GRUPE D'INTÉRÊTS DES RETRAITÉS

Stand d'information et de propagande contre AVS21
Le GI Retraités vous invite à une journée de mobilisation dans la rue piétonne de Neuchâtel le **samedi 3 septembre dès 10h**. Nous nous engageons pour protéger nos rentes et la plus importante de nos assurances sociales, pour dire Non à AVS 21! Un crieur public sera présent. Une partie officielle aura lieu. Des témoignages et un quizz animeront encore la matinée. Venez nombreuses et nombreux!

TRANSJURANE

HORAIRES PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.
Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.
Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h. Jeudi, permanence administrative, de 14h30 à 18h.
Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.
Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.
Moutier: mercredi après-midi, de 14h à 17h.
Porrentruy: lundi après-midi de 14h à 17h; jeudi matin, de 9h à 11h30.
Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h à 17h.
Tavannes: lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin, de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.
Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

GRUPE DES RETRAITÉS

Sortie annuelle
Cette sortie aura lieu le mercredi 7 septembre. Rendez-vous à 11h pour l'apéro suivi du repas de midi au restaurant le Central à Tavannes. Puis déplacement à Bienne pour la visite du musée Omega à 15h.
Prix: 15 francs par personne. Renseignements et inscription obligatoire jusqu'au 31 août auprès de romain.cuttat@unia.ch ou tél. 0848 421 600.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.
Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.
Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à 11h30.

Permanences du soir
Sierre: lundi de 17h à 19h.
Monthey: mardi de 17h à 19h.
Sion: jeudi de 17h à 19h.
Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Ouverture des guichets:
Martigny, Monthey, Sierre, Sion
Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h, mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France. Les permanences des secrétariats ci-dessus se font **uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h**. Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.
Horaires téléphoniques:
Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.
Lundi après-midi de 13h30 à 17h.
Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.
Mercredi après-midi fermé.
Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier
En lieu et place de l'envoi d'e-mails, les demandeurs d'emploi doivent désormais contacter la caisse de chômage au moyen du formulaire de contact internet disponible sur la page d'accueil **sans-emploi.ch**. L'objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à de nombreuses questions via la FAQ, il permet d'éviter de l'attente au téléphone et fluidifie le traitement. Le formulaire permet en outre de télécharger les documents manquants directement sur cette page. Nous restons évidemment accessibles aux assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).

ÉPINGLÉE PAR LE CANTON DE GENÈVE, LA SOCIÉTÉ SIMPLE PAY FERME BOUTIQUE

Les livreurs licenciés seront-ils repris par Smood? Rien n'est moins sûr. La période de consultation court jusqu'au vendredi 26 août

Aline Andrey

«**C**a va d'exploitation en exploitation, mais le combat continue. La vérité sera de notre côté, on va finir par triompher.» Ces mots sont ceux d'un conducteur licencié par Simple Pay. Membre d'Unia, il participe à l'assemblée générale qui donne le mandat au syndicat d'accompagner les travailleuses et les travailleurs durant la période de consultation. Épinglée par l'Office cantonal de l'emploi de Genève, la société Simple Pay, active dans plusieurs cantons (surtout à Genève et, dans une moindre mesure, dans les cantons de Vaud et Zurich notamment) est dans l'obligation de se mettre en conformité avec la CCT Location de services qui interdit le paiement à la minute. Ce qu'elle n'a pas les moyens de faire, affirme-t-elle. De surcroît, Smood, dont dépend l'entreprise à plus de 95%, ne veut pas assumer les charges supplémentaires inhérentes. Simple Pay a donc annoncé, le 5 août, devoir fermer boutique. Résultat: 218 personnes seront licenciées à la fin du mois d'août. Le délai de congé se monte à 30 jours. La période de consultation court jusqu'au 26 août, avec la possibilité pour les livreurs sous contrat Simple Pay de formuler des propositions pour éviter les licenciements ou, du moins, en atténuer les conséquences. «L'employeur est tenu de collaborer dans le cadre d'une procédure de consultation et le fait actuellement, relate Arnaud Bouverat, secrétaire régional d'Unia Vaud. A l'heure actuelle, de nombreuses questions restent ouvertes, et pas des moindres: quels seront les conditions et les délais de transferts et de remplacement des salariées et des salariés licenciés? Et avec quel soutien de la part de Simple Pay? Quelles sont les garanties que l'entreprise peut donner pour tous les salaires et les frais non payés par Simple Pay jusqu'ici?»

DES PROMESSES

Dans la presse, le directeur de Smood, Marc Aeschlimann, a promis début août de réengager jusqu'à 150 personnes. Selon un communiqué de Syndicom, Smood allait faire une offre d'emploi aux livreurs, ce qui leur permettrait «de profiter de la CCT Smood»: «Celle-ci comprend par exemple une durée minimale d'engagement de 2 heures, au lieu d'engagements à la minute comme chez Simple Pay, une garantie d'engagements d'au moins 4 heures par semaine et une réglementation claire pour le remboursement des frais.» Syndicom attend des deux sociétés qu'elles aident les employés à changer de poste, qu'elles les soutiennent dans cette démarche et qu'elles assument leurs responsabilités. «Cela implique à la fois que les postes soient effectivement proposés et qu'il n'y ait pas d'interruption de l'emploi. Les droits du passé doivent également être réglés. Cela nécessitera probablement des provisions de la part de Simple Pay», explique David Roth, secrétaire central du secteur logistique. Celui-ci ajoute: «Smood et Simple Pay partagent cette responsabilité. Nous demandons une solution de raccordement pour tous, sans période de transition et avec le même volume de travail. Simple Pay doit aussi soutenir les personnes qui cherchent une autre perspective qu'un travail chez Smood.» Au moment de la rédaction de cet article, aucune garantie n'était donnée. Du reste, l'affaire rappelle le licenciement collectif qui avait eu lieu, au printemps dernier, chez Allô Service qui offrait ses prestations à Smood. Sur environ 250 personnes mises à la porte, quelques dizaines seulement avaient été engagées. Roman Künzler, responsable transport et logistique d'Unia ne se dit pas surpris par cette cessation d'activités. «Le scénario était attendu. Smood, qui était la raison de la création de Simple Pay, est maintenant en train de tuer cette société. Smood (et Migros) essaient ainsi de se débar-

asser de leurs responsabilités envers leurs livreurs. On assiste actuellement au même modèle entre Uber et MITC, à la différence que cette dernière ne s'est pas annoncée comme société de location de services, alors que c'en est une!»

QUID DES ARRIÉRÉS?

D'autres questions restent en suspens, dont une est clairement posée par un travailleur lors de l'assemblée organisée par Unia: «Comment récupérer les milliers de francs que Simple Pay nous doit?» Et une ancienne employée de lancer: «On peut toujours rêver, on nous a tous volés!»



L'incertitude règne chez les livreurs de Smood engagés par la société Simple Pay, épinglée pour ses conditions de travail irrespectueuses de la CCT Location de services. A Genève, comme ailleurs en Suisse, ils se sont battus pour que toutes les heures travaillées soient payées.

La faillite de la boîte nous pend au nez...» Pour mémoire, le 2 novembre 2021, les livreurs de Smood avaient entamé une grève avec Unia, d'abord à Yverdon, puis partout en Suisse romande, pour dénoncer des conditions de travail déléteres dont des frais non payés. En mai 2022, des plaintes ont été déposées auprès des Tribunaux de prud'hommes de quatre cantons. Quelques jours plus tard, une convention collective de travail très critiquée avait été conclue entre Syndicom et Smood, sans une réelle consultation des travailleurs. Son entrée en vigueur est fixée au

1^{er} octobre. «Cela ne va pas changer grand-chose à la situation des travailleurs, car y figurent en très grande partie les conditions déjà en application obtenues pendant la grève, assène Roman Künzler. Le paiement des frais, notamment de voiture, n'est pas clair. Elle ne règle pas les enjeux clés comme le calcul de la distance faite pour l'employeur avec sa voiture privée.» A noter encore qu'il n'y a ni 13^e salaire ni 5^e semaine de vacances pourtant prévus dans la CCNT de l'hôtellerie-restauration déjà obligatoire pour Smood, mais qui refuse de l'appliquer. ■

Halte à la prolifération des latrines chimiques

A Genève, Unia est préoccupé par la santé des travailleurs sur les chantiers ne respectant pas la mise à disposition de toilettes raccordées. Le syndicat entre en campagne pour que le règlement soit respecté

Sylviane Herranz

Unia Genève a dénoncé la semaine dernière la prolifération des toilettes chimiques sur les chantiers du canton. Un phénomène inquiétant, et violant très souvent les dispositions légales obligeant d'installer des toilettes raccordées au réseau des eaux usées partout où c'est possible. Ces toilettes chimiques mettent en danger la santé et l'intégrité des travailleurs, souligne le syndicat. Faute d'un vidage immédiat, de nombreux maçons se sont retrouvés dans des situations où les odeurs pestilentielles, accentuées par la chaleur intense de la période de canicule, ont transformé ces lieux «d'aisance» en véritables cabinets des horreurs, obligeant les utilisateurs à laisser la porte ouverte. «Nous avons été interpellés par de nombreux travailleurs et avons été médusés par leurs témoignages, souligne José Sebastiao d'Unia Genève. Il y a eu une explosion de l'utilisation de toilettes chimiques cet été. Nous avons même découvert des sanitaires amovibles dans un immeuble où le raccordement au réseau était possible. Nous

craignons que la pratique se généralise.» Le syndicaliste explique que sur un chantier situé dans la commune de Soral, la vigilance des travailleurs a été couronnée de succès. Des toilettes chimiques avaient été installées à côté

d'un réseau de raccordement. L'intervention du syndicat a permis de les remplacer le jour même par une toilette standard. Les entreprises cherchent à faire des petites économies avec ces toilettes



Cet été, le nombre de toilettes chimiques non réglementaires a proliféré sur les chantiers genevois, entraînant des conditions insalubres et à la limite du supportable pour les ouvriers.

chimiques, souvent installées par des sous-traitants, dénonce Unia. «Celles qui emploient ce genre d'installations violent de façon éhontée les droits des travailleurs, elles ne respectent pas leur devoir de veiller à leur santé sur le lieu de travail. Or il existe un règlement cantonal qui légifère sur la question, le Règlement sur les chantiers (RChant, voir ci-dessous). On ne peut pas continuer comme cela, la santé des travailleurs est en danger», se fâche José Sebastiao. Il annonce qu'Unia va

écrire aux associations patronales pour qu'elles demandent à leurs membres de respecter le règlement. «Nous allons aussi démarrer une campagne pour mettre fin à ces pratiques. Chaque cas de latrines non raccordées à un réseau d'eau disponible sera systématiquement dénoncé aux services de l'Etat compétents. Les entreprises devront se mettre immédiatement en règle, faute de quoi elles pourraient écoper de sanctions.» ■

Extrait du Règlement sur les chantiers (RChant) du canton de Genève:

Art. 21 - WC

¹ Lors de la construction de bâtiments, de travaux de transformation ou de démolition, un WC de chantier à rinçage hydraulique et raccordé à l'égout doit être installé dès le début des travaux et conservé jusqu'à leur achèvement. Une unité supplémentaire doit être installée par groupe de 20 travailleurs en plus.

² Lors de travaux routiers ou de bâtiment de moindre envergure, l'installation d'un WC chimique est acceptée. Une dispense peut être accordée par la direction de l'inspectorat de la construction lorsque le chantier est à proximité de WC publics.

³ Les WC doivent être éclairés, munis d'un plancher et leur accès protégé de la boue. En hiver, les WC doivent être chauffables. ■

KIOSQUES AFGHANS ET ÉPICERIES ASIATIQUES

Malgré la charge de travail que cela implique, beaucoup parmi les membres de certaines diasporas rêvent de se lancer dans le commerce de détail indépendant. Alors que les Afghans acquièrent souvent des kiosques, les Tamouls du Sri Lanka ouvrent plutôt des épiceries. Découverte

Textes Line Golestani
Photos Thierry Porchet

Dans le kiosque du Grand-Pont à Lausanne, les clients défilent, même s'il est pour le moment entouré par les travaux en cours sur l'édifice du même nom. Son propriétaire, Jawad Rahimi ne s'explique pas vraiment cet engouement des Afghans pour les kiosques, mais son oncle qui en gèreait un lui a fait connaître ce domaine. «Les plus doués pour le commerce, ce sont les Sri-Lankais, lance-t-il. A Lausanne et à Genève, il y a peu de demande pour les produits alimentaires afghans, et j'aurais de la peine à les écouler. A Zurich, on trouve d'ailleurs d'épicerie afghane.» Gholam Rahimi, l'oncle de Jawad, tient le kiosque à l'entrée du centre commercial de la rue Caroline. Il a initié son neveu au métier. C'est en 2016 que le jeune homme a ouvert le sien, à cinq minutes de celui de son cousin Reza, gérant du kiosque du même nom à la rue Neuve. «Nous, les Afghans, on aime le commerce, et avec les produits que je vends, je n'ai pas de souci à me faire avec les dates de péremption.» Le kiosque de Jawad est ouvert de 8h à 20h et ne ferme que le dimanche. Le jeune Afghan originaire de Herat, arrivé en Suisse à l'âge de 6 ans, prend rarement congé. «Je pense faire ça encore une dizaine d'années, puis ouvrir autre chose, si j'en ai l'occasion... Peut-être un restaurant, comme mon oncle Nesar!» Le frère de son oncle Gholam a récemment ouvert un snack à deux pas du kiosque de la Caroline, et le mari de sa tante, Djavad Haidary, tient un restaurant-traiteur connu loin à la ronde, dans les communautés afghane et iranienne. Le Herat Kebab de la rue Vinet est le seul établissement où l'on peut se procurer du pain *barbari* fait maison, et d'autres spécialités irano-afghanes. Quand Jawad dit qu'il a d'autres projets pour l'avenir, on le croit...

«QUAND TU AS TON COMMERCE, TU ES SÛR D'AVOIR TOUJOURS DU TRAVAIL»

Parmi les Afghans arrivés en Suisse plus récemment, beaucoup espèrent également ouvrir leur propre commerce. Hamidullah*, en fait partie. Avant de

travailler dans la construction, puis dans la restauration, le jeune homme a bien tenté quelque temps de trouver un apprentissage dans un domaine qui l'intéressait, en vain. Parlant couramment le turc, il enchaîne depuis deux ans des emplois dans de petits établissements tenus par des membres de cette communauté. «Beaucoup d'Afghans arrivés récemment sont dans la même situation que moi, explique le jeune homme, en Suisse depuis 2016. On travaille beaucoup, pour un salaire très bas, et du jour au lendemain, on peut nous dire de partir.» Ouvrir un kiosque ou un *kebab*, et devenir son propre patron, c'est son objectif, même s'il est conscient des risques financiers que cela implique. «En étant le gérant, tu travailles beaucoup et ne gagnes peut-être que le minimum vital, mais c'est toi qui décides des horaires, par exemple. On ne te les impose pas», explique Hamidullah, qui dit être fréquemment victime de manque de respect de la part de ses employeurs. «Quand tu as ton commerce, tu es sûr d'avoir toujours du travail, et de ne pas devoir tout le temps changer de patron! C'est pour toutes ces raisons que je souhaite me lancer», conclut le presque trentenaire.

«DU SYNDIC AUX TOXICOMANES, ON VOIT DE TOUT DANS NOTRE KIOSQUE»

A 200 mètres du kiosque de Jawad, en face de l'église Saint-Laurent, celui du couple Osmani a été le premier du centre-ville tenu par des Afghans. «Avant nous, il en existait un autre, mais loin du centre, à la rue du Bugnon. Il est ensuite devenu une chocolaterie», se souvient Sayed Osmani. Depuis, ils se sont multipliés. «Que dire, si ce n'est que les gens sont des moutons!» plaisante le bientôt sexagénaire. «Les Afghans sont courageux et travaillent dur, mais ils manquent peut-être un peu d'esprit d'initiative», observe celui qui est avant tout artiste. «Du syndic aux toxicomanes, on voit de tout dans notre kiosque, vu son emplacement», raconte le père de famille, arrivé en Suisse dans les années 1990. «Mais moi, je suis calligraphe de métier, et artiste-peintre. Malheureusement, en Suisse, je n'ai pas pu vivre de mon art», regrette-t-il.



Pour Jawad Rahimi, arrivé en Suisse à l'âge de 6 ans, tenir un kiosque est un héritage familial. Comme pour beaucoup d'autres Afghans, le commerce fait partie de sa vie.

Le vieil immeuble de la rue Pichard 4, abritant son kiosque, est entièrement loué par la famille Osmani. Passé le 1^{er} étage, occupé par un barbier, on se retrouve dans un univers insoupçonné, où les tableaux peints par Sayed Osmani recouvrent presque chaque centimètre des murs. Un diapason traîne sur le canapé de la pièce, au centre de laquelle se trouve un piano à queue. «Je vous montrerais bien le 3^e étage, mais mon fils dort... il est pianiste et étudiant au conservatoire.» Le patron du kiosque évoque l'atelier de calligraphie qu'il avait à Peshawar au Pakistan, après avoir dû fuir son pays, dans les années 1980. En Suisse, il a tenté de trouver une activité apparentée à son métier, mais dans l'entreprise d'enseignes lumineuses qui l'a employé durant sept ans à Berne, tout se faisait à la machine. «Un jour, j'ai tracé quelques

mots à la main», se souvient le calligraphe. Son supérieur remarque alors son talent, stupéfait. ««Ta place n'est pas ici! Toi, tu es un artiste...» m'avait-il dit.» Il avait compris ce que les clients du kiosque de Saint-Laurent ignorent. «Durant quelque temps, j'avais mis un tableau près du comptoir, mais on a tenté de me le voler. Mélanger les deux choses n'est pas une bonne idée. En bas, je suis un kiosquier...»

«ON NE SE NOURRIT PAS DE CIGARETTES!»

A quelques pas de là, rue Chaucrau, Vu Quyet Thang tient l'épicerie vietnamienne Asia Kim Dung. Arrivé en Suisse en 1998, il n'a jamais songé à ouvrir autre chose qu'une épicerie. «Ce dont on a besoin, c'est de nourriture, c'est l'essentiel! s'exclame le natif de Ha-Long, avec un léger accent vaudois. On ne se nourrit pas de ciga-

rettes!» Dans les environs, l'épicerie a peu de concurrence: la ville ne compte que quatre magasins vietnamiens. Les commerces tenus par des Tamouls, plus nombreux, vendent d'autres produits, et n'ont que quelques épices en commun avec le sien, explique le gérant. Après avoir habité dans plusieurs quartiers de Lausanne, il a eu la chance de pouvoir s'établir au-dessus de son épicerie, fermée uniquement le dimanche.

La majorité des clients de Vu Quyet Thang sont des Suisses, à la recherche d'ingrédients spécifiques aux cuisines vietnamienne et thaïe. «Avec internet maintenant, les gens peuvent se lancer dans des recettes asiatiques plus facilement», observe le gérant, en encaissant des petits gâteaux au soja vietnamiens. ■

* Prénom d'emprunt.

Une entrepreneuse épanouie

Dans le monde des petits commerces moyen-orientaux et tamouls, où les gérants sont généralement des hommes, Amaravathy Jehanathan fait figure d'exception. Jusqu'en 2015, le couple Jehanathan gérât trois épiceries à Lausanne et à Prilly, ainsi qu'un restaurant à Genève. Lorsque son époux décède d'une crise cardiaque en 2015, Amaravathy, qui a rejoint son mari en Suisse en 1997, décide de ne garder que l'épicerie de l'avenue de France, la plus ancienne. Elle se retrouve seule maître à bord, mais peut compter sur les quelques fidèles employés de l'enseigne. «C'est très rare, chez les Tamouls, qu'une femme soit la gérante d'une épicerie!», s'exclame la native de Jaffna, devenue Suisse. Je pense que cela les impressionne, mais je ne sais pas trop... souffle-t-elle, je ne vais jamais dans les autres épiceries tamoules!» En 2019, l'énergique entrepreneuse a l'occasion de reprendre l'épicerie voisine et de s'agrandir. «Avant, on ne pouvait presque plus circuler entre les rayons, c'est bien mieux maintenant!» s'enthousiasme la jeune quadragénaire, en plaisantant avec une cliente africaine venue acheter du manioc.

«En 2003, quand on a ouvert cette épicerie, je n'étais pas comme ça, j'étais timide... mais maintenant, c'est moi la patronne, c'est différent!» Le commerce, qui vend énormément de produits destinés aux cuisines indienne, sri-lankaise et africaine, est ouvert 7 jours sur 7, de 8h à 20h. «Depuis peu, je prends congé le lundi après-midi», explique celle qui est aussi mère de trois filles. «Mon aînée de 23 ans travaille déjà. Je peux compter sur elle pour l'administratif à la maison, et pour s'occuper de ses sœurs étudiantes au gymnase.» Amaravathy est en effet extrêmement prise par son travail, et se rend elle-même à l'aéroport pour réceptionner les livraisons. «Maintenant, je conduis même le gros camion pour aller à Genève!» raconte-t-elle, une once de fierté dans la voix. L'épicerie peut compter sur une clientèle fidèle très hétéroclite, «beaucoup d'Africains, et des gens de partout», explique la rayonnante patronne, qui dit adorer son travail, plaisanter et se disputer avec les clients. «Maintenant que je n'ai plus mon mari, mon travail, c'est toute ma vie!» confesse la Prillérane. Le commerce, les habitants de l'île aux épices le pratiquent depuis des



Amaravathy Jehanathan est la patronne de l'épicerie tamoule de l'avenue de France. Une entrepreneuse énergique, qui a fait sa place dans un monde très masculin.

siècles. «C'est un peu dans nos gènes, je pense», sourit-elle. Entre les épiceries tamoules, la concurrence est rude, et les enseignes proposant des produits identiques à ceux du Jehanathan Asian

Shop sont nombreuses. «Rien que dans cette rue, il y a une autre épicerie tenue par un Sri-Lankais avant la mienne, et deux autres plus loin!» note la gérante. Si la solidarité ne semble pas être de

mise entre commerçants sri-lankais, Amaravathy peut compter sur celle de ses sympathiques voisins Kurdes du Ali's Pizza & Kebab... ■